

pression de ces pauvres gens a fait de cette affaire l'époque de leur délivrance, & comme l'Auteur s'est étudié à insinuer, que ce n'a été que par les intrigues du Cardinal même, que S. S. l'a chargé expressément de cette commission, il est nécessaire de remonter à l'origine du fait, afin que le Public soit informé au vrai de ce que l'Auteur a tu par ignorance, ou par malice.

La République de San-Marino souhaitant s'assurer de la personne de Marino Belzoppi, l'Abbé Belluzi, natif de cette Ville, & alors Lieutenant Civil de la Légation de la Romagne à Ravenne, supplia le Cardinal Alberoni d'en commander l'Arrêt. Son Eminence, qui se fait toujours un devoir de supporter par tout la justice, donna des ordres en conséquence, en vertu desquels on tenta de se saisir dudit Belzoppi le 21. Janvier 1737.; mais inutilement, deux coups de couteau qu'il donna au Barigel de Rimini ayant tellement étourdi la Sbirraïlle, qu'il s'échappa aisément de leurs mains. Quelque tems après la République le fit arrêter dans un lieu exempt, mais ce fut, sans rien exagérer, d'une manière & avec des circonstances capables de scandaliser jusqu'aux ennemis de Dieu & de l'Eglise. Le Sr. Belluzi implora ensuite le secours du Légat pour arrêter aussi Pierre Lolli & S. E., animée toujours du même zèle pour la justice, en fit expédier l'ordre tant au Barigel de Rimini, où il alloit de tems en tems, qu'aux deux Chefs des Sbirres du Plat-Pays. Mais les Magistrats de San-Marino trouverent eux-mêmes sur ces entrefaites l'occasion de l'arrêter, & le mirent dans un fond de fosse, comme coupable du crime de leze Majesté.

Après sept mois de prison, Benjamin Lolli, frere du prisonnier, vint à Ravenne, accompagné de l'Avocat Marfili, alors Auditeur criminel à Ferrare,